

## Réunion d'école du jeudi 15 septembre 2022

familles participent à cette réunion

Nous prions de bien vouloir excuser leur absence : Mmes Kaba, Timorès, Villermet, Patrier et M Martineau, enseignants, Mme Renoncet, Directrice d'APES-APS, Mme Gréault, animatrice coordonnatrice du CLAS, Mmes Gasse, Matos, Chaplier, Brunet, mères d'élèves

### 1- Ecole : équipe, répartitions :

Mme Marie CAYRE, directrice de l'école, est déchargée pour les tâches administratives le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

<u>Classe de Mmes Marie CAYRE</u> <u>et Stéphanie GARNIER</u> (lundi, mardi, un mercredi /2)	Toute Petite Section Petite Section	25 élèves (5 TPS / 22 PS) + 2 arrivées en TPS en 01/23
<u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>	Petite Section Grande Section	26 élèves (6 PS / 20 MS)
<u>Classe de Mme Nadège KABA</u>	Moyenne Section Grande Section	27 élèves (9 MS / 18 GS)
<u>Classe de Mme Sonia MOINE</u> (+ un stagiaire le lundi : Paul LATUS)	Grande Section CP	25 élèves (9 GS / 16 CP)
<u>Classe de Mme Isabelle VILLERMET</u>	CP CE1	27 élèves (8 CP / 19 CE1)
<u>Classe de Mme Julie TIMORES</u> (+ une stagiaire le lundi : Marine BRIX)	CE1 CE2	28 élèves (14 CE1 et 14 CE2)
<u>Classe de Mme Claire MALLET</u>	CE2 CM1	24 élèves (14 CE2 / 10 CM1)
<u>Classe de Mmes Sophie BENOIST</u> <u>et Stéphanie GARNIER</u> (jeudi et vendredi après-midi)	CM1 CM2	27 élèves (15 CM1 / 12 CM2)
<u>Classe de Mme Claire REDOIS</u>	CM1 CM2	26 élèves (12 CM1 / 14 CM2)
<u>Mme PATRIER</u>	Dispositif ULIS	12 élèves inclus dans les classes

**235 élèves à ce jour sur l'école (237 en janvier).**

Un enseignant remplaçant est rattaché à l'école et vient aider les enseignants dans les classes quand il n'a pas de remplacement : M. Jean-Philippe MARTINEAU.

Nous avons sur l'école un poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants). C'est Madame Marion Paitrault qui en est l'enseignante. Elle intervient sur plusieurs écoles.

L'école bénéficie également de la présence de 5 AESH : Mme Sabrina CHAUVET sur le dispositif ULIS, et de 4 autres pour accompagner des enfants à besoins particuliers : Mesdames Laëtitia BOUDIER, Paulette DESCARTES, Nadège FLINOIS et Caroline CLUZEAU.

**Equipe du RASED** (Réseau d'Aide Spécialisées auprès des Elèves en Difficulté) : Madame Magali LE-PORT (Enseignante Spécialisée à Dominante Pédagogique) et Mme Milène DEREMETZ (Enseignante Spécialisée à Dominante Relationnelle) interviennent auprès de groupes d'élèves dans des actions de prévention ou de co-intervention en classe. Elles peuvent également être sollicitées pour accompagner des élèves en difficultés.

Cette année, nous avons vu la nomination d'une psychologue scolaire Madame Christine CHABOT. *La psychologue scolaire est à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Elle peut apporter son aide ou donner des informations et peut recevoir des parents, à leur demande. Elle peut être contactée directement par les parents.*

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés. Madame Le Port assurera des actions de prévention auprès des élèves de CP et de CE1 en début d'année, une aide auprès des élèves de CP/CE1 après les évaluations, elle mènera des actions d'aide pédagogique et elle aide l'équipe enseignante à faire passer les évaluations diagnostiques aux élèves. Elle assure également des actions de prévention auprès des élèves de GS en fin d'année.

Madame Deremetz assurera des actions d'aide auprès d'enfants ayant des difficultés relationnelles ou ayant du mal à se concentrer afin qu'ils soient plus disponibles pour les apprentissages. Elle mène également des actions de préventions auprès des plus jeunes (cycle1).

Une plaquette de présentation du RASED sera distribuée à toutes les familles. Elle sera affichée dans le hall, elle est également mise en ligne sur le site.

### **Personnel communal et communautaire :**

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) :

Classe de TPS-PS : Madame Clarisse MOUSSET, Madame Mousset prendra sa retraite dans le courant du mois d'octobre. Nous ne savons pas encore qui la remplacera.

Classe de PS-MS de Mme Barreau : Madame Sylvie GUILBEAU

Classe de MS-GS de Mme Kaba : Madame Laurence GIRAULT

Classe de GS-CP de Mme Moine : Madame Lydie MATOS

### **APS, accueil périscolaire et restauration scolaire :**

Les activités APS, AEPS sont organisées par la communauté de communes.

La directrice de site est Madame Cindy RENONCET qui est donc responsable de ces activités sur l'école. L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Les APS ont lieu sur l'interclasse de midi (de 12h00 à 12h45 pour les CE2/CM/ULIS et de 13h30 à 14h15 pour les CP, les CE1 et élèves de maternelle).

### **Le service de cantine communal :**

Pour les repas, il n'y a pas de changement : deux services sont organisés : les enfants de maternelle, CP, et CE1 mangent au premier service de 12h00 à 12h45, les enfants de CE2, de CM1 et CM2 au deuxième service de 12h45 à 13h30. Les élèves d'ULIS sont répartis en fonction de leur classe d'âge.

Cette année, les projets sur le gaspillage alimentaire reprendront et nous espérons pouvoir reprendre le

travail dans le cadre d'éco-école.

### **Responsabilités et surveillance des enfants :**

Nous invitons les familles à consulter le tableau des horaires et des responsables, affiché à l'entrée de l'école et sur le site Internet. Ce tableau sera collé dans les cahiers des élèves et devra être signé par les parents.

### **2-Fonctionnement :**

#### **Réunions d'information dans les classes :**

Des réunions auront lieu dans les classes. Chaque enseignante pourra présenter le fonctionnement de sa classe, les projets, les attendus et répondre aux questions des parents :

Classe de TPS-PS de Mmes Cayre et Garnier : lundi 26 septembre à 18h15

Classe de PS-MS de Mme Barreau : mardi 20 septembre à 18h15

Classe de MS-GS de Mme Kaba: mardi 27 septembre à 18h15

Classe de GS-CP de Mme Moine : lundi 3 octobre à 18h15

Classe de CP de Mme Villermet : mardi 28 septembre à 18h15

Classe de CE1-CE2 de Mme Timorès : vendredi 30 septembre à 18h15

Classe de CE2-CM1 de Mme Mallet : vendredi 30 septembre à 18h30

Classes de CM1-CM2 de Mmes Benoist et Garnier : lundi 19 septembre à 18h15

Classe de CM1-CM2 de Mme Redois : jeudi 22 septembre à 18h15

#### **Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves, à partir de la GS.

Les APC auront lieu le mardi et le jeudi de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

### **3-Protocole et situation sanitaire :**

Le cadre sanitaire pour l'année scolaire 2022-2023. Celui-ci comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées :

- **socle ;**
- **niveau 1 / niveau vert ;**
- **niveau 2 / niveau orange ;**
- **niveau 3 / niveau rouge.**

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national (cours en présence, activités physiques et sportives, pas de limitation du brassage, des regroupements ou des réunions).

Le port du masque restera recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé.

S'agissant de la conduite à tenir suite à la survenue d'un cas confirmé, les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent en population générale et sont inchangées par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'année scolaire écoulée.

**Nous invitons les familles à rester vigilantes et surtout à prendre un avis médical ou à faire réaliser un test dès que des signes évocateurs de la covid sont repérés chez leur enfant. Un isolement dès les premiers signes permet de freiner la chaîne de contagion.**

### **3- Sécurité des écoles.**

Le Plan Vigipirate impose une grande vigilance à l'entrée des établissements. Ceci explique pourquoi les portes sont fermées et que l'accueil est fait par du personnel de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...).

Dans la journée, les personnes désirant entrer doivent sonner. Cependant, il ne faut pas hésiter à téléphoner si personne ne vient ouvrir.

#### **Exercices de sécurité :**

Evacuation incendie : des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. L'alerte est donnée par l'alarme incendie.

Le premier exercice d'évacuation de l'année se déroulera le lundi 19 septembre (maternelle et élémentaire).

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : pour répondre aux risques majeurs (d'origine naturelle ou technologique...) et aux risques d'urgences particulières (intrusions de personnes menaçantes, attentats...).

Dans le cas d'alerte « risques majeurs » : il est demandé de regrouper les enfants dans un lieu prédéfini et d'attendre les secours (des malles premiers secours sont disponibles dans les différents lieux prévus).

Pour le risque « attentat – intrusion », il est demandé d'organiser un protocole spécial (mise à l'abri des enfants ou évacuation en fonction de l'analyse du danger). Un exercice aura lieu lundi 26 septembre. Pour les jeunes enfants, il n'est absolument pas question de parler d'exercice intrusion/attentat. Il s'agit de les exercer à prendre la posture adéquate lors d'une alerte type.

### **4-LE PROJET D'ECOLE :**

Cette année, l'école est retenue pour une évaluation (auto-évaluation) qui va mobiliser l'équipe complète sur 4 thématiques : -les apprentissages et le suivi des élèves(l'enseignement),

- le bien-être de l'élève et le climat scolaire,
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Ce travail sera ensuite analysé par des professionnels extérieurs et de grands axes de travaux en ressortiront sur lesquels s'appuiera notre futur projet d'école.

**Pour nos actions de l'année, nous inscrivons le travail sur les axes du projet académique :**

**Axe 1 : un parcours scolaire ambitieux pour tous les élèves : maîtrise des savoirs fondamentaux, valorisation**

## des réussites de chacun et confiance en soi.

### Axe 2 : une pédagogie numérique au service des apprentissages : enseigner et apprendre avec le numérique

### Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen : transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement, lutte contre la discrimination dans l'école et avec les partenaires de l'école.

Toutes les actions ne sont pas encore finalisées, cependant certaines sont déjà bien définies.

-Les enfants bénéficieront des interventions de **Radio Gâtine** qui leur offrira un temps d'expression sur les ondes de la station. L'expression orale, la prise de confiance, l'enrichissement du lexique nécessaire vont être travaillés au travers de cette action. Le développement de ces compétences sera réinvesti également dans l'expression écrite.

-L'équipe enseignante espère également pouvoir initier les élèves à la pratique collective du montage Mashup avec l'intervention d'Arnaud Devroute, réalisateur Vidéo. La **table MashUp** est un outil vidéo intuitif, ludique et collaboratif qui permet de s'initier simplement au montage vidéo. Elle permet de monter des images et des sons tirés de diverses sources.

-**La poésie** sera à l'honneur cette année et elle sera partagée à toute la communauté éducative de différentes façons tout au long de l'année, avec un point d'orgue lors du Printemps des poètes.

- Poursuite de « Silence On Lit ! » sur toute l'école. La médiathèque de Parthenay est partenaire de ce projet

-L'action « les Grands viennent lire aux Petits » se poursuivra cette année.

-Les **élèves de 6è du collège du Marchioux** viendront lire des albums aux élèves de GS-CP et de CP-CE1.

-Projet proposé par la **médiathèque** à l'attention des CM2 : Les élèves rencontreront un auteur et travailleront en production écrite à partir du livre retenu.

-Avec **l'association Ah!**, les CM1-CM2 participeront à la construction de maquettes de **cabanès** (réelles ou rêvées) : un projet pour faire écrire, faire raconter, faire enregistrer. Puis ces créations seront exposées à la Chapelle des Cordeliers en Novembre. Il est envisagé de rebondir pour proposer un projet de création à l'ensemble des classes de l'école (en cours d'élaboration)

-Toujours avec **l'association Ah!**, les élèves de CM1-CM2 ont été retenus pour participer au spectacle de **l'Homme Debout** qui aura lieu au mois de Mai 2023.

-Les élèves à partir de la TPS pourront bénéficier de spectacles et concerts avec nos partenaires locaux Diff'Art et Ah!.

-Les élèves de cycle 1 devraient bénéficier de l'intervention du **CPIE de Coutières** pour la découverte de la faune aquatique (encours de réflexion).

-Comme tous les ans, les élèves de CM2 devraient partir en séjour pédagogique (projet à mettre en place)

-Lors de la **semaine du goût**, le protocole sanitaire actuel va permettre le brassage des classes. Ainsi grands et petits pourront collaborer pour réaliser des recettes dans les différents groupes. A cette occasion, la classe de CE1-CE2 va mener un projet avec le Lycée des Grippeaux.

- « **Ecole et cinéma** » se poursuit en cycles 2 et 3 et « **le cinéma des maternelles** » en cycle1.

-Des actions seront également menées **avec les collèges** afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique et une culture commune. (en cours d'élaboration)

-**l'échange de service avec le collège du Marchioux** devrait pouvoir se remettre en place cette année : il s'agit de permettre aux élèves de CM2 de se rendre au collège et d'assister à des cours avec des professeurs. Pendant ce temps, leur enseignante apportera un soutien pédagogique à un groupe d'élèves de 6è.

-Les élèves bénéficieront également des visites au **musée** à partir de la MS et des déplacements à la médiathèque (à partir de la PS)

-Concernant la citoyenneté, la prise de confiance et l'ouverture, il est proposé aux CM1 et CM2 d'être « Acteurs de la vie de la cité ». Les élèves de CM vont voter pour leurs **conseillers municipaux** : les élections auront lieu du 26 au 30 septembre. L'installation du Conseil Municipal des Enfants se fera le Samedi 8 octobre à 10h30 au Domaine des loges. Les autres classes (à partir des GS) voteront pour **les délégués de classes** sur cette même période.

Depuis plusieurs années, le Patro, association défendant les valeurs de laïcité propose aux écoles des actions autour de ce thème. Cette année encore, ce sont les lycéens des Grippeaux qui interviendront auprès des classes de CM pour inviter les enfants à réfléchir aux valeurs de laïcité.

L'école est engagée dans le projet « **GENERATION 2024** ». Les élèves de l'école pourront avoir des interventions sportives, rencontrer des sportifs médaillés, prendre part à des manifestations sportives dans les 3 ans à venir. Actions en lien également avec l'USEP.

Dans le cadre de la **lutte contre le harcèlement**, l'école est engagée depuis l'an passé dans le protocole **PHARE**. Les membres de l'équipe sont très vigilants sur ce sujet afin de pouvoir être réactifs si une situation apparaît. Cette année, des enfants seront formés pour être attentifs et signaler rapidement toute situation qui pourrait leur sembler inquiétante.

Au printemps, la **semaine des langues** permettra encore cette année aux parents qui le désirent de venir faire partager leur langue et leur culture aux élèves.

Dans le cadre de la **passerelle petite enfance**, nous espérons pouvoir mettre en place des projets entre la crèche Les Lucioles et la TPS-PS. (à élaborer)

Tous les élèves de l'école seront affiliés à **l'USEP** et pourront participer à des journées sportives entre classes de différents établissements. Les CP/CE1 et CE1/CE2 auront une première rencontre le 18 octobre.

L'école est toujours engagée dans **Eco-école**. Les actions de cette année ne sont pas encore développées.

D'autres actions se mettront en place dans les prochaines semaines.

L'équipe continue la recherche de continuité dans les apprentissages et collaboration entre les enseignants (échanges de services seront exposés lors des réunions de classes).

Nous valorisons également l'autonomie des élèves et cherchons à les rendre plus acteurs et plus attentifs à leurs progrès par des évaluations plus explicites. Une attention particulière est portée aux inclusions des élèves d'ULIS

Le suivi conjoint avec l'équipe du RASED a pour objectif d'aider les enfants qui ont des difficultés à mieux rentrer dans les apprentissages.

Nous bénéficions maintenant d'un lot de tablettes sur l'école permettant de mener des ateliers dans les classes et de familiariser les élèves avec les outils numériques.

Fonctionnement de l'école en lien avec les partenaires : Pour une meilleure cohérence entre les différents temps de la journée d'école un ajustement des règles de vie scolaire, périscolaire et de cantine a été réfléchi.

L'équipe éducative qui comprend l'ensemble des partenaires travaille à maintenir un climat scolaire serein.

Afin de répondre à la difficulté scolaire et d'accompagner les enfants et leurs parents vers une meilleure compréhension de l'école et de son environnement, un dispositif CLAS se met en place sur l'école cette année. Les familles qui semblent pouvoir en bénéficier seront contactées dans les prochaines semaines.

Cette année, un projet d'accompagnement des familles a vu le jour avec l'association **CLE** (comprendre, Lire, Écrire). Il s'agit pour les parents (essentiellement des mamans) de s'appropriier le vocabulaire de l'école et de se familiariser avec les outils scolaires (matériel, agenda, cahiers...) et les attentes des enseignantes (sur les leçons du soir, sur les utilisations des outils numériques d'entraînement).

Le hall d'entrée sera dédié à l'exposition des réalisations des élèves lors des projets phares de l'année (nous essaierons de l'ouvrir aux familles...). Nous espérons toujours pouvoir accueillir une exposition d'œuvres artistiques dans l'école. Ce projet est encore à définir.

Dans le cadre de « Silence, On Lit ! » et afin de favoriser l'accès à des temps de lecture pour tous, nous avons demandé une boîte à livres devant l'école.

#### **4-Autres actions qui s'inscrivent dans les programmes :**

**Séances de natation** à Gatinéo pour les élèves de Cycle2. Un grand merci aux parents qui s'investissent et rendent ces séances possibles.

**Interventions Tennis de table** pour les élémentaires.

**Séances Gym'Petits** pour les 3 classes de la maternelle.

**USEP** : des rencontres de secteur et des actions départementales auront lieu pour chaque cycle

Des demandes ont été faites pour pouvoir bénéficier d'interventions **basket et foot pour** les CM1 et CM2.

#### **5-L 'association scolaire « Club USEP multisport » :**

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école. L'affiliation à l'USEP permet notamment de participer aux rencontres départementales et de circonscription, de bénéficier de prêt de matériel, de ressources pédagogiques, de participer à des temps de formation, d'assurer l'association ou l'école avec le contrat proposé par l'APAC assurances, de gérer l'argent à l'école...

L'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de projeter des actions et de les mener à bien (les projets sont discutés en conseils de vie de classe et en conseils de délégués).

Un appel à cotisation auprès des familles a lieu afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année. La cotisation demandée reste la même : 13,00€ pour un enfant scolarisé, 19,00 € pour 2 enfants, 25,00 € pour 3 enfants.

**Le club USEP a permis l'an passé de financer différentes actions :**

*Steeldrum 2120€*

*Lire en musique 720€*

*Sortie maternelle (à la ferme de Saint Pompain et au « Loup Garou » à Lezay) 985€*

*Classe découverte (Préfailles) 6461,90€*

*Cotisations USEP 1522,65€*

*Abonnements et adhésions diverses 354,4*

Coopérative des classes 889,97

Dépenses diverses (jeux, arcs, ballons, ...) 956,19€

Interventions Tennis de Table 252€

Gym petits 299€

Transports (maternelle, CM2) 2451€

### **5-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :**

Nous profitons de cette réunion pour inviter à nouveau les parents qui le désirent à présenter leur candidature. Les réunions ont lieu le jeudi soir cette année à partir de 18h15.

Le conseil d'école réunit les principaux partenaires de l'école: l'équipe enseignante (voire l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale qui est membre de droit) et de l'équipe éducative, des représentants de la communauté de communes, des représentants élus des parents d'élèves, le Délégué Départemental de l'Education Nationale du secteur.

Il est l'occasion de statuer sur tous les projets relatifs au bon fonctionnement de l'école.

Cette année, **les élections se dérouleront le vendredi 7 octobre.**

Le matériel sera envoyé dans les familles. **Chaque parent est électeur.**

**Même s'il n'y a souvent qu'une liste, il est important que les parents votent, en reconnaissance aux personnes qui se portent candidat-e-s et pour témoigner de leur intérêt porté à la vie de leur école.**

***Nous engageons les parents à voter par correspondance.***

Il nous faut composer le bureau des élections pour préparer le matériel de vote (mise en enveloppes).

### **6-Autres points :**

**Santé :** En cas de nécessité de traitement médical sur l'année scolaire, un **PAI** doit être élaboré avec le médecin de famille (demander les formulaires à la directrice).

**Absentéisme :** La scolarité obligatoire commence en PS. **Il est impératif de téléphoner pour avertir d'une absence dès le matin.** Un avis dans le cahier au retour de l'enfant permet de garder trace des raisons de l'absence. **Pour une absence prévue, un mot dans le cahier avant l'absence est demandé.**

**Téléphones portables :** Ils sont interdits dans les écoles, collèges et lycées (pour les élèves). Aussi, si pour un besoin impératif, vous désirez que votre enfant en dispose à la sortie des classes, nous vous demandons de bien vouloir nous le donner à l'entrée à l'école, dans une pochette au nom de l'enfant. Il sera rangé dans le bureau de direction et redonné à l'élève à sa sortie de l'école.

**Vêtements :** il est impératif de noter le nom de l'enfant sur les vêtements. Tous les ans, de nombreux vêtements restent sans être réclamés...

**Cantine :** il est demandé aux familles de fournir une serviette de table marquée au nom de l'enfant.

**Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.**

**La ponctualité à l'école est indispensable.**



**Rappels urgents** : Pensez à redonner les différentes fiches remplies : renseignements, urgence, autorisations sorties et photos, attestations d'assurances (responsabilité civile et individuelle accident)

**Participation à la vie de l'école** : Tout au long de l'année, nous invitons les parents à nous accompagner et à participer à des sorties, des journées sportives.

***Merci de votre engagement à nos côtés.***

### **7- AEPS – APS :**

La Communauté de Communes Parthenay Gâtine organise l'accueil garderie (AEPS) et un accueil périscolaire APS Activités périscolaires sur la pause méridienne (7ème année). Ces accueils ont vocation sociale mais aussi éducative. Ils répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT, consultable en garderie). C'est un lieu de détente, de loisirs, d'activités, de repos dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire soit du retour en famille. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés.

Les règles de fonctionnement peuvent être consultées sur place (demander à la directrice périscolaire).

Madame Renoncet assure des permanences de 9h à 11h (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant sur ces temps périscolaires merci de remplir la **fiche d'inscription ou d'en faire directement la demande auprès de Madame Renoncet.**

Le projet pédagogique est en cours d'écriture. Il sera affiché et mis en ligne pour consultation.

Des interventions vont être mises en place au cours de l'année.